

## Désarmement, développement et sécurité : au-delà des dividendes de paix

Kerstin VIGNARD

Chaque fusil fabriqué, chaque navire de guerre lancé, chaque roquette tirée signifie en fin de compte un vol au détriment de ceux qui ont faim et n'ont pas à manger, de ceux qui ont froid et n'ont pas d'abri. Ce monde en armes ne dépense pas seulement de l'argent, il dépense la sueur de ses travailleurs, le génie de ses savants et les espoirs de ses enfants.

Dwight D. Eisenhower, Président des États-Unis d'Amérique, le 16 avril 1953

La relation entre le désarmement et le développement est un sujet qui a resurgi régulièrement au cours de l'histoire des Nations Unies sous différentes formes. Après la deuxième guerre mondiale, l'idée de financer le développement dans les pays en développement fut avancée ; pendant la guerre froide, la course aux armements et l'ampleur des dépenses militaires dans le monde suscitérent des craintes ; puis, la fin de la guerre froide fit espérer des dividendes de paix. Les effets que pouvait avoir cette relation suscitérent des attentes et un intérêt fluctuants. Ce monde où les dépenses militaires se multiplient rapidement et où 1,2 milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour nous rappelle cruellement l'écart qui sépare les objectifs visés de la réalité.

Depuis quelques années, les notions de sécurité humaine et de développement humain ont évolué ; elles ont conduit à une approche plus globale de la sécurité et permis de dépasser l'idée de concurrence entre les dépenses de développement et les dépenses militaires. Près de la moitié des pays ayant un faible taux de développement humain sont touchés par un conflit armé<sup>1</sup>. La communauté du développement croit que les conflits armés influencent la pauvreté et la communauté de la sécurité considère la pauvreté comme une menace pour la sécurité. Il semble que la relation désarmement-développement soit conjoncturelle ; elle ne peut être envisagée comme une réaffectation à sens unique de dépenses de défense vers la protection sociale ni comme une reconversion d'installations de défense à des fins civiles.

Cet article évoque rapidement l'évolution, au sein des Nations Unies, du débat sur le désarmement et le développement et souligne certains points essentiels pour comprendre aujourd'hui cette relation sous l'angle de la sécurité humaine.

### *De la création de l'Organisation des Nations Unies à la guerre froide*

L'ONU a reconnu, dès sa création, que l'armement absorbe des ressources qui seraient des plus utiles au développement. Ce lien est évoqué dans l'article 26 de la Charte des Nations Unies. Le

---

Kerstin Vignard est rédactrice en chef du *Forum du désarmement* et se charge à l'UNIDIR des questions d'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. L'auteur tient à remercier Christophe Carle pour ses observations sur cet article.

Conseil de sécurité est tenu, de par cet article, de « ...favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde... ». La communauté internationale lutte depuis plus de 50 ans pour atteindre cet objectif.

Les résolutions de l'Assemblée générale ont régulièrement préconisé depuis les années 50 de réduire les dépenses militaires et de réaffecter des ressources au développement. Des États ont avancé certaines propositions : en 1950, l'Inde suggéra la création d'un fonds mondial pour la paix et, en 1955, le Premier Ministre français, Edgar Faure, proposa de créer un fonds international de développement et d'assistance mutuelle (cette idée fut reprise lors de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement plus de 20 ans après). La plupart de ces propositions insistaient sur l'idée d'une réduction des dépenses militaires dans les pays industrialisés pour financer des projets de développement dans les pays sous-développés. D'autres idées furent avancées comme celles de réduction de la dette en échange d'engagements pour le désarmement, ou celles de contributions volontaires et de prélèvements sur l'industrie de défense ou sur les opérations transfrontières sur devises.

La maxime économique dite du choix entre « le beurre et les canons » reflète la logique qui prévalut en matière de désarmement et de développement à l'époque de la guerre froide. Le développement, qu'il soit économique ou social, fait appel aux mêmes ressources que celles utilisées pour les dépenses militaires. Réduire les dépenses militaires devrait donc dégager des sommes considérables, précieuses pour les projets de développement. À l'époque de la guerre froide, la course aux armements et la militarisation de l'aide au développement engloutirent des ressources qui étaient limitées. L'on pouvait espérer que la fin de la guerre froide entraînerait une réduction des dépenses militaires et d'éventuels dividendes de paix qui pourraient être consacrés à des objectifs de développement.

La deuxième décennie des Nations Unies pour le développement coïncida avec la première décennie du désarmement dans les années 70, ce qui relança l'intérêt porté aux relations entre les deux domaines<sup>2</sup>. En 1971, un rapport d'experts sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements<sup>3</sup> permit un débat fondé sur la connaissance des faits et engendra de nouvelles études, s'agissant notamment des conséquences négatives des dépenses d'armement sur le développement économique et humain.

La fin de la décennie fut marquée par la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Le document final<sup>4</sup> insistait sur les liens entre les dépenses d'armement et le développement économique et social. Il pria aussi le Secrétaire général de convoquer un groupe d'experts chargé d'établir un rapport « à caractère prospectif et directif », qui examinerait l'utilisation de ressources à des fins militaires, les conséquences économiques et sociales de la course aux armements, la reconversion et la réaffectation au développement économique et social de ressources récupérées par le biais de mesures de désarmement<sup>5</sup>.

Le groupe d'experts, présidé par l'ambassadeur Inga Thorsson, soumit son rapport le 3 septembre 1981<sup>6</sup>. C'était la première tentative faite par l'Organisation des Nations Unies en vue d'examiner « de manière systématique et en profondeur » l'étendue des relations entre le désarmement et le développement. En commandant 40 rapports sur le sujet, ce groupe d'experts généra d'importantes recherches initiales.

En 1987, la Conférence internationale sur le désarmement et le développement fut l'occasion pour la communauté internationale d'examiner la relation entre le désarmement et le développement, d'entreprendre un examen des dépenses militaires et d'envisager les moyens de dégager, par des mesures de désarmement, des ressources additionnelles pour le développement<sup>7</sup>. Le document final

de la conférence évoque dans le détail les liens entre les deux domaines et fait observer que si le désarmement et le développement constituent des processus distincts, il existe une relation étroite et multidimensionnelle entre eux. Ce texte visionnaire anticipait le débat actuel sur les problèmes non militaires qui pèsent sur la sécurité, comme la rareté des ressources et le fossé grandissant entre les pays développés et ceux en développement. Ce texte insistait également sur l'importance du multilatéralisme pour les initiatives de désarmement et de développement. Les propositions avancées dans le document final soulignaient le rôle essentiel des Nations Unies dans les deux domaines, la nécessité de données exhaustives, de transparence et de recherches sur les dépenses militaires et la reconversion, et l'importance d'une coopération internationale. Le plan d'action est dénoncé par certains comme étant faible, ce qui n'est pourtant pas étonnant lorsqu'on pense aux vues divergentes des participants à la conférence et qu'ils devaient s'entendre sur la formulation d'un document final.

### *Le développement humain et la sécurité humaine*

Lors de la première réunion au sommet du Conseil de sécurité, tenue le 31 janvier 1992, le Président déclara au nom du Conseil que la fin de la guerre froide avait « fait naître l'espoir de l'avènement d'un monde plus sûr, plus équitable et plus humain » et reconnu que d'autres « menaces de nature non militaire à la paix et à la sécurité trouvent leur source dans l'instabilité qui existe dans les domaines économique, social, humanitaire et écologique »<sup>8</sup>.

Comme prévu, les dépenses militaires reculèrent après la fin de la guerre froide (une tendance qui se poursuivit jusqu'en 1996)<sup>9</sup> ; mais l'aide publique au développement recula également<sup>10</sup>. Les dividendes de paix attendus depuis si longtemps se concrétisèrent : les dépenses militaires reculèrent, mais l'argent économisé ne fut, en général, pas affecté à des objectifs de développement. Plusieurs raisons ont été avancées : le manque de volonté politique, les réductions fiscales, le coût élevé de la reconversion, la réduction des déficits et l'accent mis sur d'autres dépenses gouvernementales. La déception et la désillusion grandirent à mesure qu'il devint évident que les dividendes de paix ne profiteraient pas au développement, et les discussions sur la relation entre le désarmement et le développement s'épuisèrent.

Malgré la fin de la guerre froide, la dernière décennie du millénaire vit exploser un autre type de conflit qui vint éclipser les guerres « classiques » entre États. Les activités terroristes, les guérillas et les conflits internes illustrent bien ces « nouveaux » conflits – dont la plupart s'expliquent plus par la pauvreté que par des divergences idéologiques ou politiques – et ont obligé la communauté internationale à se doter de nouvelles stratégies. Il devint évident que le rôle des personnes, et non plus simplement celui des États, devait être pris en compte dans l'équation de la sécurité.

Le *Rapport mondial sur le développement humain* de 1994 du Programme des Nations Unies pour le développement marque une étape importante dans l'étude de la relation entre la sécurité et le développement. Selon la première phrase du rapport, le monde ne peut connaître la paix si les hommes et les femmes ne sont pas en sécurité chez eux et sur leur lieu de travail. Contrairement à l'idée classique du développement défini comme une croissance économique, le *développement humain* fait des personnes sa priorité et estime que la croissance économique n'est pas une fin en soi.

La notion qui fait des personnes la priorité dans les débats sur la sécurité est celle de *sécurité humaine*. Bien qu'il n'existe pas, à ce jour, de définition communément admise, la sécurité humaine est généralement définie comme l'absence de menaces omniprésentes à l'encontre des droits, de la sécurité ou de la vie des personnes<sup>11</sup>. La notion de sécurité humaine tient compte d'éléments non militaires, comme la pauvreté, les droits de l'homme, la migration et la santé, qui peuvent favoriser ou

limiter les conflits. Cette approche n'est pas totalement nouvelle : elle reprend les principes fondateurs des Nations Unies et d'autres du droit international humanitaire et des instruments relatifs aux droits

*Si le développement humain cherche à multiplier les choix offerts aux personnes, la sécurité humaine leur donne la possibilité d'exercer leur choix.*

de l'homme, tout en reconnaissant les « nouveaux facteurs qui influencent la façon dont les gens sont touchés » par l'insécurité<sup>12</sup>. Si le développement humain cherche à multiplier les choix offerts aux personnes, la sécurité humaine leur donne la possibilité d'exercer leur choix.

La sécurité humaine est une notion qui a considérablement enrichi notre réflexion. Elle nous a obligés à *élargir* notre vision de la sécurité nationale ; nous sommes passés d'une conception classique en termes militaires à une autre qui tient compte d'autres menaces (et notamment de celles qui pèsent sur la santé, sur l'environnement, sur les libertés fondamentales et sur les droits de l'homme). La notion de sécurité humaine nous a également amenés à *approfondir* le principe de sécurité, en passant du niveau national à celui des personnes et à l'échelon régional et international<sup>13</sup>. En examinant de plus près les raisons qui amènent les personnes à s'engager dans les conflits, nous nous sommes aperçus que des besoins économiques, sociaux ou politiques non satisfaits sont autant d'éléments qui favorisent les conflits. Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, souligne ce point dans son rapport du Millénaire en insistant sur l'importance, pour la paix et la stabilité, de « se libérer de la peur » et de « se prémunir contre le besoin »<sup>14</sup>.

Il est intéressant de rappeler que la réflexion sur la sécurité humaine a démarré dans le secteur du développement et non pas dans celui de la sécurité. Dans les années 70 et 80, différentes discussions évoquèrent les aspects non militaires de la sécurité, comme la sécurité alimentaire et la sécurité de l'environnement, mais elles restèrent en marge du débat habituel sur la sécurité dominé par les questions de stratégie nucléaire de la guerre froide.

Comme le précise le document final de la conférence internationale de 1987, le désarmement et le développement sont des « processus distincts » mais il existe une relation étroite et multidimensionnelle entre eux. Ils se renforcent l'un l'autre et peuvent fonctionner en synergie pour établir, promouvoir et renforcer la paix, la sécurité et le développement économique, social et humain. Comme l'a montré la fin de la guerre froide, le désarmement peut intervenir sans favoriser pour autant le développement. Les initiatives de développement sont, quant à elles, possibles en l'absence de mesures de désarmement, même si les chances qu'elles soient stables et équitables sont minces, surtout dans une société qui sort d'un conflit. En somme, l'instauration et le maintien de la paix sont peu probables en l'absence de développement humain. Un développement durable est, en outre, peu probable là où l'idée et les préparatifs de guerre l'emportent<sup>15</sup>.

La sécurité, « clef de voûte autant du développement que du désarmement, et intermédiaire obligé entre eux »<sup>16</sup>, est considérée comme le « troisième pilier » de la relation désarmement-développement. La notion de sécurité est au cœur de la relation désarmement-développement ; le désarmement favorise, en effet, une plus grande sécurité et la sécurité crée un environnement propice au développement.

Outre la nouvelle logique en matière de sécurité, plusieurs facteurs ont mis en avant la relation désarmement-développement à la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Les mouvements internationaux qui prônent le contrôle des armes légères et des mines antipersonnel ont des positions qui tiennent compte non seulement des effets des armes dans les conflits, mais aussi des conséquences au niveau de la santé, de la sécurité des communautés, de la perception des menaces, de l'aide étrangère et de l'économie nationale et locale. Si la Convention d'interdiction des mines a été conclue et est entrée en vigueur, c'est en partie parce qu'elle a su inscrire une question de désarmement dans un cadre humanitaire. Différentes rencontres internationales, comme le Sommet de Johannesburg, et les engagements pris

au niveau mondial à l'égard des Objectifs de développement du millénaire nous rappellent que le développement n'avancera pas si nous ne nous employons pas à résoudre les conflits et l'insécurité.

Il n'existe pas entre le désarmement et le développement un lien unique. Cette relation varie selon le contexte. Ainsi, certaines nations riches font peu de dépenses militaires alors que d'autres nettement moins riches consacrent à l'armement des sommes disproportionnées. La réflexion sur cette relation doit donc tenir compte des réalités propres aux différents pays et aux régions, et du jeu complexe entre les méthodes de désarmement et de développement. Un pays industrialisé stable ayant un secteur militaire important peut juger opportun de se pencher sur le coût de la reconversion des bases militaires et les dépenses militaires. Dans les sociétés mal gérées ou caractérisées par un gouvernement en faillite, une économie en difficulté, ou par la violence et les inégalités, la relation entre le désarmement et le développement peut se présenter sous différentes formes et avoir d'autres conséquences, comme la nécessité de collecter les armes excédentaires qui entravent le développement et menacent une paix fragile.

Le nouvel intérêt porté au désarmement et au développement à la fin des années 90 s'est propagé dans tous les organismes des Nations Unies. Le Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères insista ainsi, dès sa création, sur le lien qui existe entre le désarmement et le développement. En 1999, le Secrétaire général créa le Groupe directeur de haut niveau sur le désarmement et le développement dont le mandat découle du programme d'action adopté en 1987 par la conférence internationale. En décembre 2002, l'Assemblée générale pria le Secrétaire général de créer un groupe d'experts gouvernementaux pour réévaluer la relation entre le désarmement et le développement « dans le contexte international actuel » ainsi que « le rôle à venir de l'Organisation dans ce domaine »<sup>17</sup>. Le rapport et les recommandations du groupe d'experts seront présentés à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, en 2004.

Depuis quelques années, les travaux réalisés sur deux sujets précis, à savoir les armes légères et les mines terrestres, ont permis d'attirer l'attention sur les liens réels entre le désarmement et le développement. Cette nouvelle logique découle de partenariats innovants dans les domaines de la sécurité, du développement, de la santé publique et de l'action humanitaire, et de l'engagement de la société civile.

#### LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE

Les armes légères et de petit calibre jouent, dans de nombreux pays, un rôle déterminant dans les conflits et favorisent l'insécurité. En plus des ravages considérables qu'elles font dans la population, les armes légères et de petit calibre entravent le développement partout où elles prolifèrent ; les projets sont bloqués, les infrastructures endommagées, le matériel est pillé et les ouvriers sont en danger<sup>18</sup>. Les communautés vivent sous la menace, l'aide ne parvient pas à ceux qui en ont cruellement besoin, et la reconstruction et les investissements sont entravés<sup>19</sup>. Réduire le nombre d'armes en circulation permet d'améliorer la sécurité des communautés et de favoriser les opportunités économiques aux niveaux des individus, des communautés et d'un pays.

Comme les armes classiques alimentent la plupart des conflits actuels, tout débat sur la relation entre le désarmement et le développement doit s'intéresser à la demande d'armes classiques et non pas seulement à l'offre. Pour réduire la demande d'armes légères, il faut souvent renforcer les institutions qui offrent la sécurité et défendent les principes du droit. Les activités de développement, et notamment la formation des agents de la fonction publique, des juges, des policiers, des militaires, et la question plus large de la réforme du secteur de sécurité sont souvent une condition préalable au

désarmement. Pour être efficaces, les programmes de collecte d'armes doivent se traduire par une amélioration réelle de la sécurité et du sentiment de sécurité des gens.

La collecte d'armes excédentaires après les conflits a été tentée de différentes manières. Depuis quelques années, les programmes « armes contre développement » ont été favorisés ; les communautés doivent renoncer à leurs armes pour obtenir en échange des projets de développement. Les armes collectées sont généralement détruites en public, pour convaincre la communauté qu'elles sont définitivement retirées de la circulation et ne sont pas transférées dans les stocks du gouvernement. Des études sont en cours pour déterminer si le fait de lier des mesures concrètes de désarmement à des services ou à des biens visibles de développement dans des pays comme le Cambodge et l'Albanie peut, et si oui comment, favoriser l'apparition d'un « cercle vertueux » entre le désarmement, une sécurité renforcée et le développement<sup>20</sup>.

#### LES MINES TERRESTRES

Les mines terrestres sont un deuxième exemple pour illustrer comment atteindre de façon originale les objectifs de désarmement et de développement par de nouveaux partenariats. Les mines terrestres empêchent, de manière insidieuse, le développement : les terres ne peuvent être cultivées, les réfugiés ne peuvent retourner chez eux ; des vies et des moyens de subsistance sont détruits ; les soins et la réinsertion coûtent cher et sont rares ; les moyens de transport et de communication sont bloqués. Les mesures humanitaires prises par la communauté internationale pour faire face à la crise des mines terrestres, autrement dit « l'action antimines », ont pour objectif le développement humain. Outre la sensibilisation aux dangers des mines et l'aide aux victimes, il est un autre pilier essentiel de l'action antimines : le déminage et la destruction des stocks, qui correspond à la phase de désarmement de l'action antimines.

Les Nations Unies ont reconnu dès 1977 que « le désarmement devrait être envisagé en tenant pleinement compte de ces rapports étroits avec le développement »<sup>21</sup>. Il n'empêche que le désarmement et le développement sont souvent considérés, à tort, comme deux phases distinctes et successives dans

*Le désarmement et le développement sont souvent considérés, à tort, comme deux phases distinctes et successives dans la période qui suit les conflits.*

la période qui suit les conflits. Le déminage est une tâche laborieuse qui coûte très cher, mais c'est aussi, et surtout, un processus extrêmement lent. Les actions antimines doivent donc s'inscrire dès que possible dans les plans et les objectifs de développement à long terme des pays touchés. Les pays ne peuvent attendre que leurs terres soient déminées pour mettre en œuvre des projets de développement.

Les articles de ce numéro du *Forum du désarmement* examinent plus en détail le rapport désarmement-développement. Ils tentent de voir comment l'action antimines répond aux priorités nationales et locales, examinent qui se charge d'inscrire les actions antimines dans les projets de développement, et analysent la façon dont les communautés chargées de l'action humanitaire et du développement collaborent avec les pays touchés par les mines pour décider des meilleures décisions à prendre.

#### *Le désarmement et le développement sous l'angle de la sécurité humaine*

Pour que l'action du désarmement et du développement soit plus efficace et pour éviter des malentendus et des répétitions inutiles, il faut aujourd'hui repérer les domaines où le désarmement et

le développement se rejoignent et favoriser les activités et les politiques qui reconnaissent ces liens et cherchent à les renforcer. Rappelons quelques points essentiels.

*La réduction des dépenses militaires et la restructuration des forces de sécurité* sont deux recommandations permanentes concernant la relation entre le désarmement et le développement<sup>22</sup>. Elles impliquent une réévaluation des besoins réels de sécurité et peut-être un réexamen du principe de sécurité. Il serait intéressant d'envisager cette réflexion sous l'angle de la sécurité humaine.

En 2001, les dépenses militaires mondiales atteignaient 870 milliards de dollars des États-Unis d'Amérique, soit environ 2% de plus qu'en 2000<sup>23</sup>. Les États-Unis, qui réalisent 40% des dépenses militaires dans le monde, augmentèrent en 2002 leurs dépenses militaires de plus de 12%. Les quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité accrurent également leurs dépenses. En 2002, les dépenses militaires mondiales représentaient en moyenne 128 dollars par personne et l'aide publique au développement moins de 10 dollars par personne (2001)<sup>24</sup>. Il sera impossible d'atteindre, d'ici à 2015, les Objectifs de développement du millénaire si ces tendances ne sont pas inversées.

Ajoutons que les coûts qu'entraîne la « révolution des affaires militaires » (qu'il s'agisse de ressources financières ou humaines) sont bien trop élevés pour de nombreux pays en développement déjà endettés. Dans certains pays, les ressources naturelles sont surexploitées et pillées de façon criminelle pour payer les dépenses militaires. Il est navrant de constater qu'entre 1993 et 2002, les dépenses militaires ont explosé dans trois régions déchirées par des conflits : l'Afrique (+ 30%), l'Asie (+ 23%) et le Moyen-Orient (+ 38%)<sup>25</sup>. Même si les dépenses militaires d'un pays n'augmentent pas, elles peuvent rester à un niveau artificiellement élevé à moins que les besoins de sécurité ne soient révisés.

Une réduction des dépenses militaires ne favorisera le développement que si les ressources dégagées sont affectées à des activités de développement et si elles sont utilisées de façon constructive (grâce à une responsabilité des pouvoirs et à une bonne gestion des affaires publiques). Dans certains pays, ceux qui sont responsables de la sécurité sont ceux qui font peser les plus lourdes menaces sur la population. Quand c'est le cas, il faut impérativement restructurer ou transformer le secteur de la sécurité. La transparence et la responsabilité du gouvernement sont essentiels pour le développement humain et la sécurité humaine.

Depuis plus de 50 ans, les dépenses excessives pour les moyens militaires permettant d'assurer la sécurité et les dépenses insuffisantes pour les aspects non militaires de sécurité montrent à quel point la notion de sécurité nationale domine. Le programme nucléaire américain en est un exemple parfait. Les sommes consacrées à ce programme entre 1940 et 1996 dépasseraient les dépenses fédérales allouées à l'éducation, à la formation, à l'emploi, aux services sociaux, à l'agriculture, aux ressources naturelles, à l'environnement, aux sciences, à l'espace, aux technologies, au développement régional et des communautés (y compris les secours en cas de catastrophe), au maintien de l'ordre, à la réglementation et à la production d'énergie<sup>26</sup>.

Le *commerce des armes* couvre à la fois l'offre et la demande en matière d'armement. Les membres du G8 réalisent plus de 85% des exportations mondiales d'armes<sup>27</sup>. Les ventes d'armes, ainsi que l'aide et l'assistance militaires aux pays en développement privent les nations de précieuses ressources, financières et humaines, et représentent un coût d'opportunité et économique très élevé. Dans le pire des cas, ces armes sont utilisées comme instruments de violence et de répression au niveau national.

Différentes initiatives internationales continuent de prôner une plus grande responsabilité au niveau du commerce des armes. Oscar Arias et 17 autres lauréats du prix Nobel ont ainsi proposé la Convention cadre sur les transferts internationaux d'armes<sup>28</sup> pour mettre un terme aux exportations irresponsables d'armes, définir une série de normes minimales, et s'assurer que les États impliqués dans le commerce des armes respectent les obligations que leur impose le droit international actuel.

Par rapport aux *initiatives antérieures* qui suggéraient de créer un fonds international pour le développement, de limiter les dépenses de défense ou de prélever une taxe sur le commerce des armes, peu de choses ont changé pour rendre ces différentes options plus intéressantes. Malgré des années de discussion, aucun consensus n'a été trouvé sur l'acceptabilité politique ni sur les modalités techniques de ces idées, et notamment sur la question cruciale d'un niveau de dépenses militaires jugé acceptable au niveau international ou sur celle de savoir qui serait chargé d'attribuer les fonds de développement et d'en vérifier l'utilisation. D'aucuns ont avancé l'idée d'un impôt sur le commerce des armes pour financer des projets de développement. Cette décision aurait un effet pervers, en ce sens qu'elle lierait le développement à la poursuite, et non à la réduction, du commerce des armes.

La question de la *sécurité (ou insécurité) régionale* est un autre élément crucial de la relation désarmement-développement. L'instabilité régionale, souvent exacerbée par la course aux armements, est néfaste pour tous les aspects du développement. Les conséquences sociales et culturelles de la course aux armements sont évidentes dans tous les pays concernés et se font sentir aussi bien au niveau de l'affectation des ressources que du contexte politique. Les effets sociaux sont davantage ressentis par les plus démunis, dont les besoins essentiels ne peuvent être satisfaits à cause du manque de ressources, celles-ci étant absorbées en partie par la course aux armements<sup>29</sup>. La résolution des conflits régionaux peut conduire à une sécurité plus stable propice à une réduction des dépenses militaires et de l'insécurité des personnes. Les initiatives pour les structures de sécurité régionale, les mesures de confiance et la coopération régionale peuvent aider à favoriser une stabilisation dans les zones tendues et renforcer la paix, la sécurité et le développement régional.

La question du *coût du désarmement* est un autre sujet important. La reconversion est un moyen de dégager des ressources pour le développement. Si ce processus est coûteux (du moins à court terme) et laborieux, les avantages se cumuleront à moyen et long termes. D'aucuns pourraient insister sur les inconvénients de la reconversion pour le développement économique local et national, comme la reconversion des installations, le chômage, la formation des personnes ou la fermeture de certaines bases. Le coût du désarmement peut être lui aussi élevé, même s'il est déjà compris en partie dans le prix de l'armement<sup>30</sup>. Si la question du coût de la maîtrise des armements est si controversée c'est parce que les avantages économiques et de sécurité qu'elle représente à long terme sont souvent oubliés comme la réduction des dépenses militaires, une sécurité et une confiance mutuelle renforcées, et des tensions réduites<sup>31</sup>. Le coût de la maîtrise des armements et de la reconversion peut être considéré comme un investissement pour la sécurité et le développement, un processus ayant certes un coût initial mais produisant à terme des avantages<sup>32</sup>.

Les domaines distincts que sont le désarmement et le développement ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre. Par exemple, les techniques participatives d'évaluation et de contrôle, utilisées par la communauté du développement pour évaluer l'impact d'un projet sur les différents acteurs impliqués, sert aujourd'hui à jauger l'efficacité de projets de désarmement concernant les armes légères et de petit calibre et les mines terrestres<sup>33</sup>.

La communauté du désarmement et de la maîtrise des armements doit se réjouir et encourager la coopération avec la communauté du développement. Les organismes de développement peuvent promouvoir les initiatives de désarmement et de consolidation de la paix, favoriser les normes de maîtrise des armements, prévoir des mesures d'incitation et des possibilités d'emploi, et favoriser la confiance qui permettra d'atteindre l'ordre et la paix<sup>34</sup>. Cette coopération doit être favorisée et prendra du temps. La communauté de l'action antimines est peut-être celle qui, jusqu'à présent, a le mieux réussi à intégrer le désarmement dans la planification du développement. Il ne faut toutefois pas oublier, comme le souligne un spécialiste, que « même si l'action antimines est aujourd'hui reconnue par ceux qui s'en chargent comme une activité humanitaire, mais aussi de développement, les acteurs du développement n'acceptent pas pour autant cette idée avec enthousiasme »<sup>35</sup>. Si l'objectif est de faire du désarmement et du développement des processus réciproques, il faudra multiplier et entretenir

les liens. Il faudra pour cela que les deux communautés s'engagent à mettre de côté les querelles concernant les questions de mandat, de budget et de domaine de compétence, et qu'elles fassent preuve de flexibilité et de coopération dans la gestion des préoccupations qu'elles partagent.

Enfin, les secteurs du désarmement et du développement doivent absolument multiplier les contacts et créer de nouveaux partenariats. Ce qui lie ces deux processus ce sont les acteurs, autrement dit les gens et les communautés, qui jouent un rôle déterminant dans le succès ou l'échec des initiatives de désarmement et de développement<sup>36</sup>. Les pays en développement et les communautés touchées ont donc un rôle central à jouer dans ce débat.

## Conclusions

Le désarmement et le développement « sont très largement considérés comme des problèmes distincts, en particulier au niveau national »<sup>37</sup>. Les Nations Unies et la communauté internationale seront incapables de tenir leurs engagements, et notamment les Objectifs de développement du millénaire, tant qu'elles continueront à traiter séparément le désarmement et le développement. « La sécurité humaine et le développement humain sont [...] les deux faces d'une même médaille, se renforçant mutuellement et créant un contexte propice l'un pour l'autre »<sup>38</sup>. Le cloisonnement de ces questions exerce une influence considérable sur la planification à long terme, mais aussi sur le niveau des ressources disponibles pour atteindre les objectifs fixés. Certains bailleurs de fonds refusent, par exemple, de soutenir le déminage qu'ils considèrent comme une activité humanitaire et non comme une activité qui favorise le développement.

Alors que les concepts de sécurité sont en pleine évolution, la relation désarmement-développement devrait être repensée en fonction des idées nouvelles et de la réalité. La nouvelle approche de la sécurité et les engagements pris récemment au niveau mondial pour le développement sont une chance unique de moderniser le débat sur le désarmement et le développement, concernant à la fois l'offre et la demande d'armement (s'agissant notamment des armes classiques), la question de l'affectation des ressources, le commerce des armes, la stabilité régionale et la relation synergique entre le désarmement et le développement dans les sociétés qui sortent d'un conflit. Le Groupe d'experts gouvernementaux récemment nommé par le Secrétaire général de l'ONU pour examiner cette question pourrait « relancer » le débat sur la relation entre le désarmement et le développement au sein de l'ONU et dans les États Membres et inciter toutes les personnes qui s'intéressent à la question à réfléchir de manière plus originale au désarmement, au développement et à la sécurité.

## Notes

1. Voir Programme des Nations Unies pour le développement, 2003, *Human Development Report 2003*, Oxford University Press.
2. Voir les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies A/RES/2602 E (XXIV) du 16 décembre 1969 et A/RES/2626 (XXV) du 24 octobre 1970.
3. Nations Unies, *Les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde*, document A/8469 du 22 octobre 1971.
4. Nations Unies, *Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale*, document S-10/2 du 30 juin 1978.
5. Le mandat figure dans le document A/S-10/9.
6. Nations Unies, *Study on the Relationship Between Disarmament and Development: Report of the Secretary-General*, document A/36/356 du 5 octobre 1981, disponible en anglais sur Internet < [http://disarmament2.un.org:8080/cab/exgr36.356\(Part%20One\).pdf](http://disarmament2.un.org:8080/cab/exgr36.356(Part%20One).pdf) > .

7. Résolution de l'Assemblée générale A/RES/39/160 du 17 décembre 1984.
8. Nations Unies, *Note du Président du Conseil de sécurité*, document S/23500 du 31 janvier 1992.
9. Bonn International Center for Conversion (BICC), 2003, *Conversion Survey 2003*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, p. 152. Selon le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), c'est en 1998 que les dépenses militaires ont été au plus bas ; voir SIPRI, 2003, *SIPRI Yearbook 2003*, Oxford University Press, p. 335.
10. Voir Programme des Nations Unies pour le développement, 2003, op. cit., p. 146.
11. Pour plus de précision sur la définition de la sécurité humaine, voir la Commission internationale de la sécurité humaine <<http://www.humansecurity-chs.org/doc/fram.pdf>> et le Réseau de la sécurité humaine <<http://www.humansecuritynetwork.org>>.
12. David Atwood, document non publié, *Disarmament and Human Security: Back to Basics or a New Paradigm?*, présentation à la 41<sup>e</sup> session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, Genève, 16 juillet 2003.
13. Voir l'analyse de Björn Hagelin et Elisabeth Sköns, 2003, « The Military Sector in a Changing Context », dans SIPRI, 2003, op. cit., ch. 9.
14. Le rapport est disponible sur Internet <<http://www.un.org/french/millenaire/sg/report/>>.
15. D'après David Krieger, 2002, *Peace and Sustainable Development will Rise or Fall Together*, <[http://www.wagingpeace.org/articles/02.08/0815krieger\\_peacesus.htm](http://www.wagingpeace.org/articles/02.08/0815krieger_peacesus.htm)>.
16. Serge Sur, « Désarmement-développement : Le temps des chercheurs », *Lettre de l'UNIDIR*, 1988, n° 1, p. 3. Le rapport Thorsson de 1981 insiste aussi sur cette relation triangulaire. Voir Nations Unies, *Study on the Relationship Between Disarmament and Development: Report of the Secretary-General*, op. cit., par. 398.
17. Résolution de l'Assemblée générale A/RES/57/65 du 30 décembre 2002.
18. A. Walter Dorn, « Small Arms, Human Security and Development », *Development Express*, n° 5, 1999-2000, disponible sur Internet <[http://www.rmc.ca/academic/gradrech/dorn7\\_e.html](http://www.rmc.ca/academic/gradrech/dorn7_e.html)>.
19. Le Small Arms Survey distingue les effets directs et indirects des armes légères et de petit calibre. Les *effets directs* sont les blessures et la mort des personnes (et comprennent le coût des soins, la perte de productivité, et les coûts psychologiques et psychosociaux) ; les *effets indirects* se font sentir au niveau de la criminalité armée, de l'accès aux services sociaux et de leur qualité, de l'activité économique, des investissements, de l'épargne, des recettes fiscales et des initiatives de développement. Voir Small Arms Survey, 2003, *The Small Arms Survey 2003: Development Denied*, ch. 4. Voir aussi NISAT, « Small Arms and Developing Countries », disponible sur Internet <<http://www.nisat.org>>.
20. Ces questions ont incité l'UNIDIR à entreprendre le projet *Armes contre développement : les enseignements des programmes de collecte d'armes*. Par le biais d'une évaluation d'un certain nombre de programmes, ce projet entend tirer des enseignements et recenser les meilleures méthodes. Cette information sera précieuse pour les responsables politiques, les pays donateurs, les organismes des Nations Unies et les ONG et les aidera à définir de meilleures stratégies pour la collecte d'armes. Pour plus de précision, veuillez consulter le site web de l'UNIDIR <<http://www.unidir.org>>.
21. Nations Unies, *Study on the Relationship Between Disarmament and Development: Report of the Secretary-General*, op. cit., par. 18.
22. Pour une analyse précise du coût des dépenses militaires, voir le chapitre « Averted Costs » dans Susan Willett, 2002, *Costs of Disarmament—Rethinking the Price Tag: A Methodological Inquiry into the Costs and Benefits of Arms Control*, UNIDIR, p. 33 à 60.
23. BICC, 2003, op. cit., p. 20.
24. SIPRI, 2003, op. cit., p. 301 ; Programme des Nations Unies pour le développement, 2003, op. cit., p. 294. En 2001, l'aide publique au développement était de 9,8 dollars par personne.
25. SIPRI, « World and regional military expenditure estimates 1993–2002 », disponible sur Internet <[http://projects.sipri.org/milex/mex\\_wnr\\_table.html](http://projects.sipri.org/milex/mex_wnr_table.html)>.
26. Susan Willett, 2002, op. cit., p. 51, sur la base des données de Stephen Swartz (sous la direction de), 1998, *Atomic Audit: The Costs and Consequences of US Nuclear Weapons since 1940*, Washington D.C., The Brookings Institution.
27. Programme des Nations Unies pour le développement, 2003, op. cit., p. 93.
28. Voir <<http://www.arias.or.cr/fundarias/cpr/armslaw/index.html>>.
29. Nations Unies, *Les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde*, op. cit.
30. Voir Susan Willett, 2002, op. cit.
31. Susan Willett, 2002, op. cit., p. 3.
32. Michael D. Intriligator, 1999, « Interactions between Disarmament and Development », dans ECAAR, *United Nations 1999 Symposium on Disarmament and Development*, p. 35, disponible sur Internet <<http://www.eaar.org/Articles/Disarm&Develop.PDF>>.
33. Voir, entre autres, Susan Willett (sous la direction de), 2003, *Participatory Monitoring of Humanitarian Mine Action: Giving Voice to Citizens of Nicaragua, Mozambique and Cambodia*, UNIDIR.

34. A. Walter Dorn, op. cit.
35. Judy Grayson, 2003, « Combiner les stratégies de développement et d'action antimines », *Forum du désarmement*, n° 3, p. 17.
36. Jill Sinclair, document non publié, *Discussion Paper on Disarmament and Development*, présentation à la 40<sup>e</sup> session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, New York, 5-7 février 2003.
37. Nations Unies, *Study on the Relationship Between Disarmament and Development: Report of the Secretary-General*, op. cit., par. 22.
38. Le réseau de la sécurité humaine, *Une perspective sur la sécurité humaine : Sommaire du Président, Première réunion ministérielle du réseau de sécurité humaine*, Lysøen, Norvège, 20 mai 1999, disponible sur Internet < <http://www.humansecuritynetwork.org/> > .